



La période estivale est propice à la réfection et la rénovation de notre patrimoine. Cette année, la voirie est particulièrement concernée.

Les équipes techniques s'affairent dans les bâtiments communaux et notamment ceux qui accueillent les enfants afin de préparer leur rentrée dans les meilleures conditions.

**La voirie sera un pan important de ces travaux estivaux. Afin de vous y préparer, et dans la mesure où cela peut constituer une gêne occasionnelle, en voici le calendrier :**

- du 22 au 26 juillet, rue de la Croix blanche (réfection d'un trottoir et de l'enrobé)
- le 25 et 26 juillet, allée du Parc (réfection de l'enrobé)
- le 25 et 26 juillet, chemin de la Planchette (réfection de l'enrobé)
- du 5 au 9 août, création d'un passage piéton rue des Noyers, enlèvement des racines et reprise de l'enrobé rouge avenue des Marronniers, reprise du trottoir et enlèvement des racines allée du Parc
- du 5 au 9 août, avenue Michel Chartier : reprise entrée avenue Michel Chartier
- du 5 au 14 août, création allée des Noyers
- du 5 au 14 août, tout le long de l'avenue Michel Chartier, sur les endroits endommagés
- du 9 au 13 septembre, prolongation des glissières en sortie de commune (avenue Michel Chartier > vers Bussy-Saint-Georges)

>> Calendrier susceptible de modifications En rouge : les dates modifiées